

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 2 002 127 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat déficitaire de 1 900 468 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs*
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles*

A. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03).

Les règles et méthodes comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices,*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 5 mai 2023.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1/ Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur d'utilité déterminée par référence aux résultats passés et futurs. Une provision est constatée lorsque cette valeur est inférieure.

2/ Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

3/ Valeurs mobilières de placement

Les actions cotées sont comptabilisées à leur prix d'achat et évaluées à la valeur de marché. Les plus-values latentes y afférentes ne sont pas comptabilisées, et les moins-values font l'objet d'une provision pour dépréciation pour chaque ligne de titres concernée, calculée par référence au cours moyen du dernier mois.

B. Compléments d'informations relatifs aux états financiers

4/ Titres de participation

La liste des filiales et participations figure dans le tableau joint à la présente annexe.

Sur l'exercice, la valeur des titres de Quotidien de Paris Editions a été ajustée sur la base des capitaux propres de notre filiale. Il a été comptabilisé un complément de provision pour dépréciation à concurrence de 902 909 € ce qui porte la provision totale à 4 884 817 €.

5/ Autres créances

Ce poste est constitué principalement d'une avance à l'égard de notre filiale pour un montant de 384 090 €.

6/ Etat des échéances des créances et des dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance à moins d'un an.

7/Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2022, le portefeuille est le suivant :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Actions Recylex	59 400	40 920	18 480
Actions Casino Guichard	1 320 704	895 302	425 402
Actions Rallye	240 377	141 269	99 108
Oblig. Immo. de trad. MSF	470 000		470 000
	2 090 481	1 077 491	1 012 990

La plus-value latente sur les actions s'élève à €. 0 au 31 décembre 2022 sur la base du cours moyen du mois de décembre 2022.

Les opérations réalisées dans le cadre de la gestion du portefeuille ont dégagé sur l'exercice une perte nette de €. 523 779 hors variations de provisions et revenus de coupons.

8/ Production vendue

La production vendue correspond à des facturations de services à la filiale SAS le Nouveau Quotidien de Paris.

9/ Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

Dividendes Quotidien de Paris Editions S.A.	
Dotations Eléments Financiers	(902 909)
Plus-values nettes sur opérations de gestion de portefeuille	(523 779)
Dotations nettes sur provision sur valeurs mobilières de placement	(415 429)
Autres produits nets	<u>18 175</u>
Total	(1 823 942)

10/ Situation fiscale

Depuis l'exercice 2004, la société est intégrée fiscalement avec la société LE NOUVEAU QUOTIDIEN DE PARIS.

11/ Engagements donnés

Au 31 décembre 2022, aucun engagement n'a été donné.

12/ Rémunération du dirigeant et des administrateurs

Cette année, aucun administrateur n'a perçu de jetons de présence, quant au mandataire social, il n'a perçu ni rémunération, ni jetons de présence.

13/ Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2022 s'élèvent à 6 065 €.

14/ Comptes consolidés

La Société Nicolas Miguet et Associés SA établit des comptes consolidés avec sa filiale Le Quotidien de Paris Editions S.A.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiale détenue à + de 50% - LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS - Participation indirecte détenue entre 10 et 50 %	1 693 405	- 1208833	99.87	5 356 564	471 747	384 090	164 700	-58 754		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										